

La Commune en chiffres pour 2016 :

Les Comptes Administratifs 2015 ont été votés le 11 Avril 2016 lors du Conseil Municipal, sous la présidence du doyen d'âge, M DUCREUX Claude, Conseiller Municipal.

Les budgets Primitifs de 2016 ont également été votés par ce même Conseil.

En ressort les éléments suivants :

Budget CCAS : Aide Sociale : Subvention issue de la commune

- a) Le Compte Administratif 2015 présente un excédent de Fonctionnement : 709,07 €
- b) Le Budget Primitif 2016: le fonctionnement présente un total Dépenses de 5 482,00 €uros, financé par une subvention de la commune.

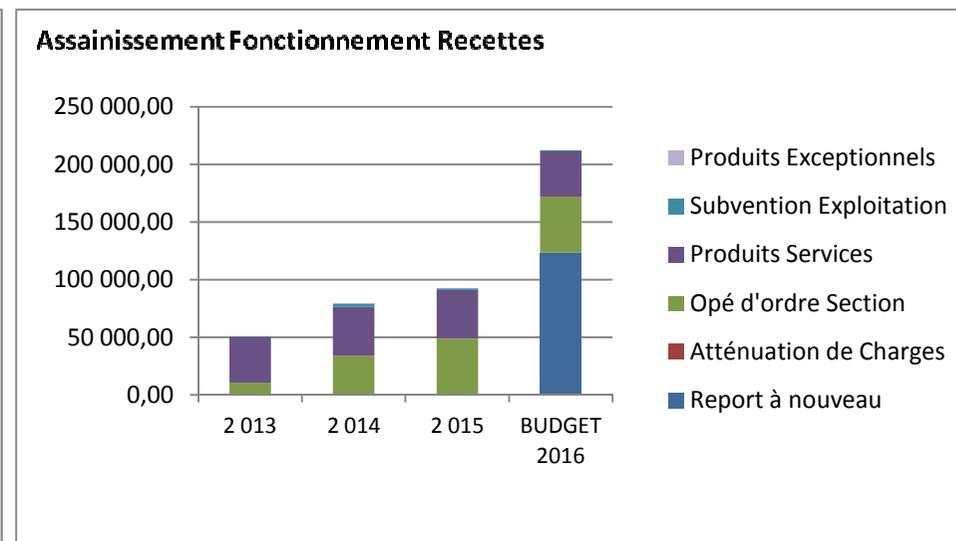
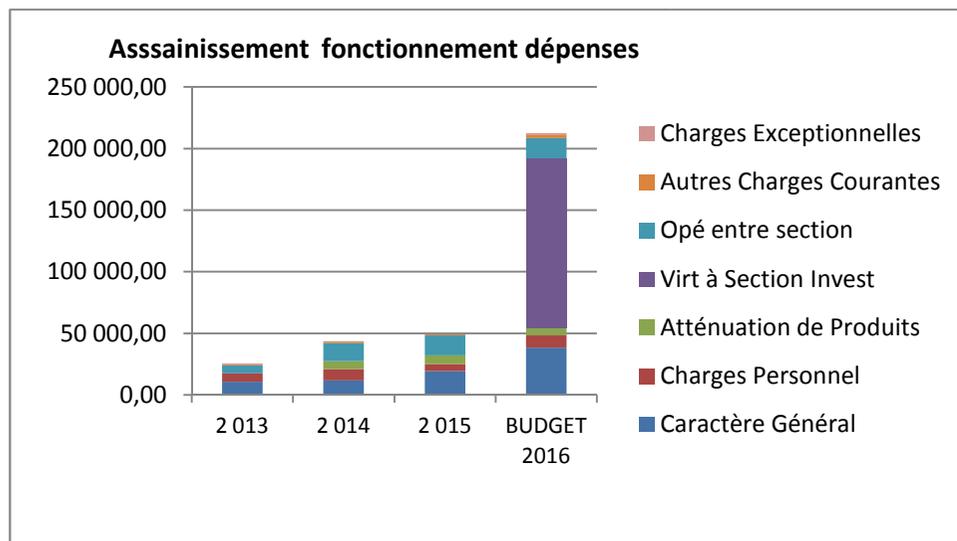
Ce budget est amené à disparaître selon la loi N°2015-991 du 7 août 2015 à compter du 1^{er} janvier 2017, mais le Conseil Municipal ne remet pas en cause la poursuite des actions sociales qui seront intégrées directement dans le budget de la Commune.

Budget Lotissement « les trentes » : Recettes en fonction des ventes de terrain

- a) Compte Administratif 2015 : excédent de fonctionnement de 0.23 €
- b) Budget Primitif 2016 : Section fonctionnement, un total de 280 840.46€ (*Variation de Stocks*) et la Section Investissement pour un total de 280 838.46 € (*Variation de Stocks*)

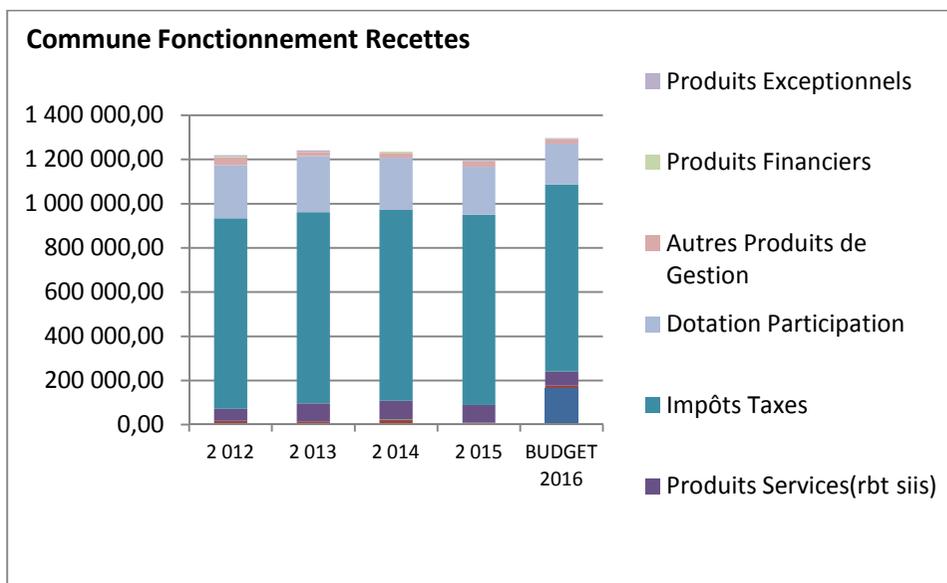
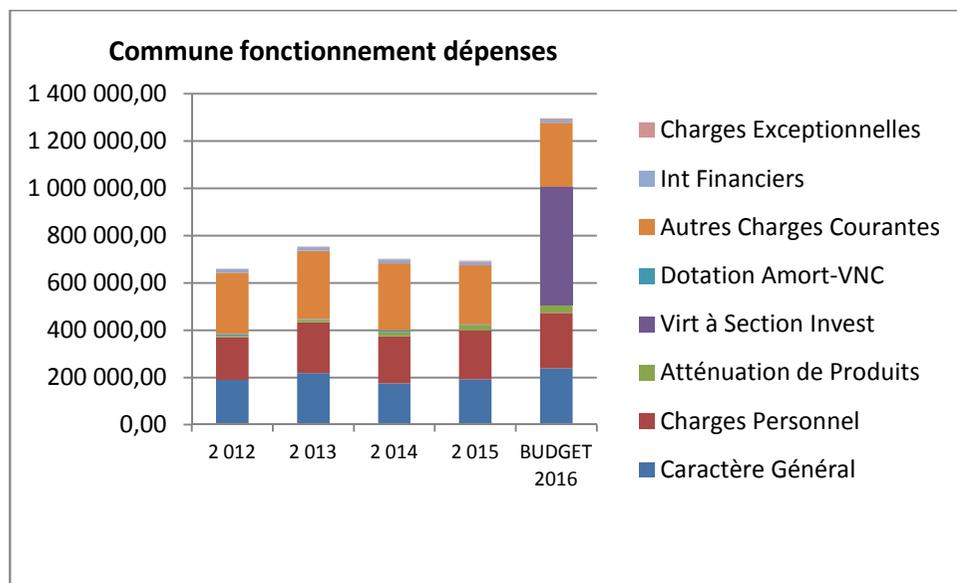
Budget Assainissement : Recettes générées par les redevances d'assainissement collectif

- a) Compte Administratif 2015 : Excédent de fonctionnement de 123 315,09 € et un excédent d'investissement de 64 090,25 €
- b) Budget Primitif 2016 : Equilibre Dépenses et Recettes pour la Section fonctionnement d'un total de 212 393 € et Equilibre Dépenses et Recettes pour la Section investissement d'un total de 217 914 €

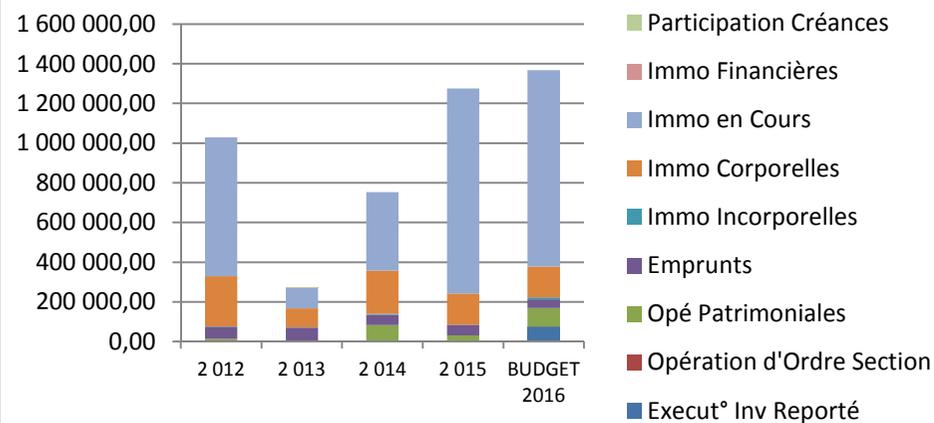


Budget Communal :

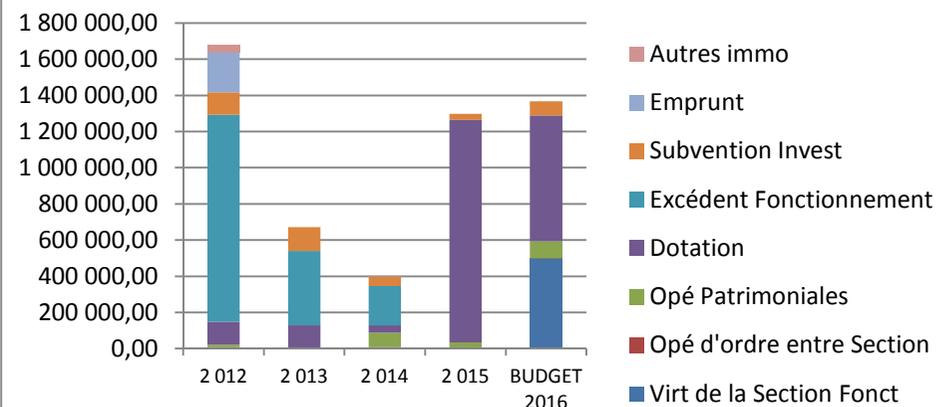
- a) Compte Administratif 2015 : Excédent de Fonctionnement de 697 326,30 € et Déficit d'Investissement de 75 150,50 €
- b) Budget Primitif 2016 : Equilibre Dépenses Recettes de la Section Fonctionnement pour un total de 1 295 827.00 € et Equilibre Dépenses Recette pour la Section d'investissement pour 1 367 979.00 €



Commune : Invest Dépenses



Commune : Invest Recettes



Zoom sur les Dotations :

<i>Fonctionnement Recettes</i>	2 012	2 013	2 014	2 015	BUDGET 2016
Impôts Taxes	861 518,16	865 282,25	863 553,55	860 738,09	844 561,00
<i>Taxe Hab+foncière</i>	357 550,00	374 901,00	382 667,00	388 322,00	392 883,00
<i>Compensation CFE-CVAE</i>	286 272,00	273 342,00	272 842,00	272 490,00	270 765,00
<i>FNGIR</i>	132 510,02	134 673,00	134 673,00	134 673,00	134 673,00
<i>Taxe Pylone Electrique</i>	40 518,00	37 341,00	38 601,00	39 537,00	39 000,00
<i>Taxe sur Electricité</i>	22 386,17	14 727,00	11 045,00	7 364,00	7 000,00
<i>Droit Mutation</i>	22 099,09	24 582,48	23 551,03	18 123,49	0,00
<i>Divers</i>	182,88	5 715,77	174,52	228,60	240,00
Dotation Participation	240 451,92	252 458,01	236 390,27	216 601,66	185 299,00
Total	1 101 970,08	1 117 740,26	1 099 943,82	1 077 339,75	1 029 860,00

Depuis quelques années, l'Etat diminue ses Dotations à l'égard des Régions, des Départements, des Communautés de Communes et bien sûr, des Communes. Suite au désengagement de l'Etat dans certains domaines (pour exemple le RSA qui est du ressort du Département depuis 2 ans, avec des dotations de l'Etat réduites à 50% de la valeur), d'autres dépenses sont venues impacter les différents budgets de la hiérarchie. La Commune de La Selle sur le Bied a pris la décision de ne pas augmenter les taux de taxation, ce qui n'est pas forcément le cas des différents organismes.

Depuis le 1er Janvier 2013, toutes les Communes devaient adhérer à une Communauté de Communes –création de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry-, dans le but de mutualiser certaines compétences. Mais, depuis un an, la loi NOTRe impose à ces Communautés de Communes de se regrouper selon certains critères, et d'élargir leurs domaines de compétences, ce qui nécessite parfois de nouvelles structures, et forcément des dépenses de fonctionnement supplémentaires. Pour ce faire, les prochaines taxes d'habitation, foncières, CFE, CVAE,..., se verront imputer d'une ligne complémentaire pour l'intercommunalité.

Toujours pour le bien être de nos administrés, la Commune continue ses lignes d'investissements –sans emprunt- :

- Les Travaux « Maison Paramédicale » sont terminés, et elle accueille depuis début Septembre des professionnels de santé.
- En Juin 2015, la commune a fait l'acquisition -pour 70 000 €- des bâtiments de la Boulangerie au cœur de notre village. Les travaux de réhabilitation pour le commerce et le logement sont toujours en cours d'étude.
- Le nouveau Parking des Ecoles –proche de la Mini crèche- est terminé
- Eclairage public : Sente de Sologne
- Acquisition d'un tracteur et d'une débroussailleuse pour les accotements
- Différents travaux de voirie sur le territoire

Certains travaux s'achèvent, d'autres vont reprendre, mais en ayant toujours un œil sur les chiffres de la Commune...